

ROCHET

LE MAGAZINE DE VOTRE AGGLO - N°72 / JANV. 2023 - LRSY.FR

BONNE ANNÉE



- Aubigny-Les Clouzeaux
- Dompierre-sur-Yon
- Fougeré
- La Chaize-le-Vicomte
- La Ferrière
- La Roche-sur-Yon
- Landeronde
- Le Tablier
- Mouilleron-le-Captif
- Nesmy
- Rives de l'Yon
- Thorigny
- Venansault

L'ACTU p.09
Sully, le quartier de demain

L'AGGLO p.19
L'Outil en main des sources de l'Yon

EN ACTION p.20
Éclairage public

Ry La Roche-sur-Yon
Ville et Agglo
Le cœur Vendée

■ Sommaire ■



   
SUIVEZ-NOUS SUR
@LAROCHESURYONFR

L'actu

05 Sur les réseaux

06 En images

- Salle Jacques-Auxiette

09 La Roche

- Sully, le quartier de demain
- Le Point info mairie répond à toutes vos questions
- Quartier(s) livre(s), la culture fait escale

12 L'agglo

- Une nouvelle station d'épuration
- Le Muay Thai Fight brille sur les rings étrangers

L'agglo

14 En grand

- 100 000 arbres pour demain

19 Près de chez vous

- « La passion du travail bien fait »

En action

20 Éclairage public

À la Une

24 Économies d'énergie Un plan sur mesure

Zoom sur

31 Portrait

- Élodie Grenson, son univers théâtral

32 Patrimoine

- Antoine Tortat, maire de Bourbon-Vendée

34 Pratique

37 Courrier des lecteurs

38 Tribunes Ville

39 Tribunes Agglo

02



 **La Roche-sur-Yon**
Ville et Agglo
Le cœur Vendée

AUBIGNY-LES CLOUZEUX / DOMPIERRE-SUR-YON / FOUGERÉ / LA CHAIZE-LE-VICOMTE / LA FERRIÈRE / LA ROCHE-SUR-YON / LANDERONDE / LE TABLIER / MOUILLERON-LE-CAPTIF / NESMY / RIVES DE L'YON / THORIGNY / VENANSAULT

ROCHE+ – Magazine d'information de la Ville et de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon – n° 72 – Janvier 2023

Directeur de publication : Luc Bouard – Directeur de la rédaction : Gilles Guérin – Rédacteur en chef adjoint : Sébastien Raveau – Rédaction : Place du Théâtre, 85000 La Roche-sur-Yon – 02 51 47 49 20 – rocheplus@larochesuryon.fr – Angélique Amiaud, Muriel Hillairet, Éolia Josse, Sébastien Raveau – Photographies : David Fugère, Gilles Guérin, Muriel Hillairet, Sébastien Raveau (sauf mentions particulières) – Création graphique, mise en page et relecture : @agencescoopcommunication, 13415-MEP – Impression : Imprimerie Vincent – Tirage : 55 500 exemplaires – Distribution : Adrexo – Régie publicitaire : Ouest Expansion (02 99 35 10 10) – Dépôt légal : 2023 – ISSN 2551-8747





Une excellente année 2023

Chères Yonnaises, chères Agglo-Yonnaises,
Chers Yonnais, chers Agglo-Yonnais.

Tout d'abord, à toutes et à tous, je veux vous souhaiter une excellente année 2023 avec le plaisir retrouvé cette année passée, de vivre des moments de joie ensemble, sans masque, de vivre à nouveau ces échanges qui font le ciment de nos collectivités.

Une année de partage, d'amitié et de fraternité

2023 sera, j'en suis persuadé, une année exceptionnelle. Celle d'événements comme la Coupe du monde de rugby dans laquelle l'agglomération toute entière va s'inscrire. Celle aussi des retrouvailles avec Colors qui va de nouveau arpenter nos rues. Cette année sera celle de l'inauguration, le 8 mai prochain, de la place Jacques-Chirac, de la place des Halles, sur un chantier enfin terminé et qui après de multiples vicissitudes, nous permettra d'avoir une place vivante, active, une place où se dérouleront de nombreux événements Yonnais et Agglo-Yonnais.

2023 sera aussi l'année de la mise en place des Assises thématiques autour de trois sujets structurants : environnement, jeunesse et mobilité. Sujets qui émergent des Assises de quartier et qui permettront d'élaborer notre politique participative telle que vous l'avez imaginée, vous les 6 000 contributeurs des Assises de quartier.

Espérons qu'en 2023 le conflit russo-ukrainien, qui perturbe jusqu'à notre quotidien, se termine et que l'agression russe fasse très vite partie du passé.

Je souhaite ainsi à vous tous de vivre une année de partage, d'amitié et de fraternité.

Que cette nouvelle année vous soit la plus paisible et la plus heureuse à vivre avec vos proches.

Bien sincèrement.

Luc Bouard
Maire de La Roche-sur-Yon
Président de La Roche-sur-Yon Agglomération

27 janvier 17h-20h

MENDES FRANCE
DE LATTRE
ROSA PARKS

28 janvier 9h-12h

MENDES FRANCE
DE LATTRE
ROSA PARKS (voie générale)
BRANLY
NATURE (9h-17H)

1er avril 9h-12h

ROSA PARKS
(voie professionnelle)
BRANLY

sous réserve des règles sanitaires en vigueur à ces dates

L'APPRENTISSAGE ET LES LYCEES PUBLICS YONNAIS vous ouvrent leurs portes

EDITION
2023



Une diversité des parcours
Une même idée de la réussite

•••

@larochesuryonfr
Le 4 décembre

#Promenade du dimanche....
#balade #randonnée #sentier
#marche #paysage #territoire #décor
#MoulinPapon #lac #larochesuryon #Irsy
#Vendée @destinationlarochesuryon



•••

@larochesuryonfr
Le 9 décembre

Face aux grands enjeux climatiques, l'Agglomération de **@larochesuryonfr** a choisi d'agir localement en élaborant son Plan **#climat** air énergie territorial. 55 actions concrètes ont été élaborées en concertation avec les acteurs du **#territoire**.



•••

@larochesuryonfr
Le 28 novembre

La Roche-sur-Yon, Ville & Agglomération et le Centre communal d'action sociale ont mis leurs agents à l'honneur lors d'une cérémonie conviviale. En raison de la pandémie de Covid, les agents récipiendaires de la médaille d'honneur au travail ou retraités n'avaient pu être remerciés en 2020 et 2021. L'engagement des 213 agents médaillés et 137 agents retraités a été particulièrement souligné devant une assemblée composée de leurs familles, amis, collègues, responsables et directeurs.



•••

@larochesuryonfr
le 20 décembre

La parade de **#Céleste**, la grande dame de la **Cie Inko'Nito**, s'est déroulée dans la ville de La Roche-sur-Yon, entre les **#quartiers** de La Garenne et de La Vigne-aux-Roses. Une halte place Napoléon a permis au public nombreux d'apprécier sa grâce et sa légèreté.





HOMMAGE

LA SALLE JACQUES-AUXIETTE INAUGURÉE

Un an après sa disparition, Jacques Auxiette, l'ancien maire de La Roche-sur-Yon de 1977 à 2004, a reçu un hommage à la hauteur de son investissement passé pour la culture. Sous la direction de Laurent Brethome, de nombreux artistes et jeunes élèves du Conservatoire et du lycée Pierre-Mendès France se sont produits devant une salle comble. La plaque de la salle Jacques-Auxiette a été dévoilée, en présence de la famille de l'ancien maire.



TRANSPORT

L'Agglomération récompensée !

À l'occasion du Forum Paris Zéro Carbone, l'Agglomération de La Roche-sur-Yon a reçu le « Prix villes moyennes » pour l'introduction d'un bus à hydrogène vert dans son circuit de transport urbain. Cette distinction, inscrite dans le palmarès des villes qui s'engagent pour le climat, vient valoriser l'engagement du territoire pour le développement des mobilités douces. Roulant avec une énergie 100 % propre et 100 % locale, le bus à hydrogène vert transporte les voyageurs aggro-yonnais sur l'ensemble des 18 lignes du réseau. Un deuxième bus à hydrogène vert sera mis en circulation en janvier.

PROXIMITÉ

Mon maire, mon quartier

L'ultime étape de « Mon maire, mon quartier » s'est déroulée le 12 décembre à l'école Pont-Boileau à La Roche-sur-Yon, dans un quartier en pleine transformation. Les habitants ont échangé avec les élus sur divers sujets : fibre optique, services de proximité, lieux de vie...



AMÉNAGEMENT

L'Espace Clemenceau commence sa mue

Après une première phase de démolition en début d'année, les travaux de réhabilitation du centre-bourg de Venansault ont démarré. Le projet de « l'Espace Clemenceau » prévoit rue commerçante, zone piétonne et espace de commémoration pour un centre-bourg redynamisé et accessible à tous. La première pierre de la résidence Clemenceau a été posée le 7 décembre dernier. Composée de deux îlots, elle est positionnée sur la rue commerçante où la majorité des commerces (tabac-presses, fleuriste, boulangerie, coiffeur, auto-école, banque...) seront positionnés.

ACHETER
CONSTRUIRE
INVESTIR
RÉNOVER
AMÉNAGER

28 ♦ 29
JANVIER 2023

www.salonimmobilierdevendee.fr



PARC DES
EXPOSITIONS
LES OUDAIRES

Ry La Roche-sur-Yon
Le cœur Vendée

ouest
france

ouestfrance-immo.com

Salon
Immobilier
de Vendée
LA ROCHE-SUR-YON

ENTRÉE
GRATUITE



OUVERT
samedi et dimanche
de 10h à 18h

Constructeur de maisons

depuis 1976



maison
sephoria

Vous avez un projet de construction de maison ?

Retrouvez-nous en agence : 41 rue du Maréchal Foch à La Roche-sur-Yon

www.maisonsephoria.fr • 02.51.26.91.91

GRUPE  SATOV



MA VILLE DEMAIN

Sully, le quartier de demain

S ite en friche d'une superficie d'environ 14 hectares, Sully est un emplacement majeur de l'entrée nord de La Roche-sur-Yon. La Ville travaille actuellement à sa requalification.

« Sully concentre à la fois des équipements publics (stade Ladoumègue), des activités industrielles, commerciales et de services. Demain, ce nouveau quartier se voudra innovant en termes de mixité des usages et exemplaire quant à l'adaptation à la transition écologique, explique Malik Abdallah, adjoint au maire en charge de l'urbanisme. Il s'agit

de créer une entrée de ville accueillante et dynamique qui associe logements, commerces, bureaux, activités dans le domaine de la santé et du bien-être, espaces de sports et de loisirs, parcs et îlots de fraîcheur et cheminements doux, le tout dans une logique bas carbone. »

L'amélioration du cadre de vie, le développement de l'attractivité commerciale, le renforcement de la vocation sportive du secteur, le déploiement d'un cœur de quartier vert et la sécurisation des modes de déplacement guideront les futurs aménagements.

Une démarche de concertation a été mise en place autour de ce projet avec la création d'un comité d'accompagnement réunissant des habitants, des professionnels et des experts. Des ateliers de concertation sont également prévus pour croiser les idées, préciser les objectifs prioritaires et faire émerger des préconisations. « La Ville propose ainsi aux habitants de co-construire le projet pour qu'il réponde aux usages d'aujourd'hui et de demain, souligne Malik Abdallah. Nous partons de zéro. Tout est à imaginer pour que ce nouveau quartier soit exemplaire. »

Calendrier

2022-2024 : définition du dossier de création de ZAC (Zone d'aménagement concerté)

2025 : recherche d'un aménageur

2026 : études de maîtrise d'œuvre et dossier de réalisation de ZAC

2027-2042 : début des travaux et aménagement du quartier

EMPLOI

La Région vous invite au Big Bang

La Région des Pays de la Loire organise le premier Big Bang de l'emploi : un événement inédit et itinérant pour valoriser le dynamisme de l'emploi, de ses filières professionnelles et de ses entreprises, depuis le parcours de formation jusqu'au recrutement en passant par la découverte des métiers.

Objectifs : permettre de découvrir de façon originale, seul ou en famille, la diversité des métiers de notre région et faciliter la rencontre avec les entreprises, leur savoir-faire et leur compétence, celles qui font la richesse et le dynamisme de notre territoire.

Rendez-vous les vendredi 10 et samedi 11 mars Parc Expo des Oudairies à La Roche-sur-Yon.

09

SANTÉ

Journée découverte métier

Vous êtes lycéen et en réflexion sur votre avenir professionnel ? Vous êtes étudiant manipulateur radio ? Vous êtes étudiant diplômé ou manipulateur radio déjà en poste et vous souhaitez vous renseigner sur les offres disponibles ?

Le CHD Vendée propose une journée découverte du métier de manipulateur radio le samedi 14 janvier, de 9 h à 13 h, au CHD Vendée à La Roche-sur-Yon.

Inscription obligatoire sur chd-vendee.fr

@journnee.decouverte.merm@chd-vendee.fr

ÉCOLES

Inscriptions scolaires 2023-2024 : c'est parti !

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour la première fois dans l'une des écoles publiques de La Roche-sur-Yon pour la rentrée 2023-2024 ? Prenez rendez-vous auprès de la cellule Accueil parents du 3 janvier au 8 juillet.

Il est également possible d'inscrire son enfant tout au long de l'année, si vous êtes nouvel habitant de La Roche-sur-Yon.

À noter que, depuis la rentrée scolaire 2019, l'inscription est obligatoire dès l'âge de 3 ans (enfants nés en 2020). Il est donc impératif de les inscrire à l'école.

+ de contact

Direction de l'Éducation – Cellules Accueil parents, 10, place François-Mitterrand (1^{er} étage) – La Roche-sur-Yon, 02 51 47 47 06 accueilparents@larochesuryon.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

ANIMATION CULINAIRE

Les Halles en cuisine

La Ville de La Roche-sur-Yon propose « Les Halles en cuisine », une animation au cours de laquelle les chefs yonnais présentent leur savoir-faire en cuisinant les produits locaux.

Prochain rendez-vous le samedi 21 janvier, de 10 h à 12 h : recette proposée par le restaurant Les Ajités.



VOS DÉMARCHES

Le Point info mairie répond à toutes vos questions

Depuis son ouverture en juillet 2019 au 2, rue Clemenceau, le Point info mairie est aujourd'hui un lieu connu et reconnu par les usagers, Yonnais et Agglo-Yonnais. Désormais installé au 13, rue La Fayette, le Pim continue à vous informer sur les projets en cours et à venir de « Ma ville demain ». « Ici, les gens viennent librement pour toutes les questions qu'ils se posent, les plus diverses, expliquent Céline et Leslie, les deux agents d'accueil du Pim. Nous apportons également une aide aux démarches administratives ou en ligne pour la Ville et l'Agglomération (État civil, retrait des sacs jaunes, inscription nouveaux habitants...), ainsi que pour les gens qui ne maîtrisent pas les outils numériques. »

Le correspondant Centre-Ville/Pont-Morineau, Éric Boudeau, pourra également recevoir les habitants du quartier sur rendez-vous au Point info mairie.

+ pratique

Point info mairie, 13, rue La Fayette - La Roche-sur-Yon

Ouvert du mardi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, et le samedi, de 9 h à 12 h 30

02 51 47 48 47 – pointinfo@larochesuryon.fr

+ de contact

02 51 37 88 05
eric.boudeau@larochesuryon.fr

LECTURE PUBLIQUE

« Quartier(s) livre(s) », la culture fait escale

Quartier(s) livre(s), réservations et retraits d'ouvrages... De nouveaux services sont proposés aux usagers des médiathèques à La Roche-sur-Yon.

« **Q**uartier(s) livre(s), en expérimentation dans les quartiers ouest de La Roche-sur-Yon, a pour objectifs de renforcer la diffusion de la lecture auprès du public et de permettre l'accès à la culture pour tous », explique Maximilien Schnel, adjoint à la culture de la Ville de La Roche-sur-Yon. L'après Covid nous apprend que nous devons travailler davantage en proximité et aller au-devant des usagers pour renouveler les publics et séduire de nouveaux Yonnais par l'offre culturelle de notre collectivité. Quartier(s) livre(s) permettra de diffuser et de faire connaître l'offre culturelle de la ville, de l'agglomération et de leurs partenaires. Le dispositif proposera des jeux de la ludothèque, des œuvres d'art de l'artothèque à emprunter, des instruments de musique... Des mini-expositions seront proposées hors des murs du musée. Au fil des saisons, des moments de musique ou de théâtre accompagneront également les après-midi. »

À partir du 1^{er} février, les mercredis, de 14 h à 18 h, le réseau des médiathèques va à la rencontre des usagers des quartiers Maison-Neuve-des-Landes, Saint-André d'Ornay, Angelmière et Jaulnières. Un espace convivial permettra d'échanger avec les bibliothécaires. Les usagers pourront également s'inscrire au réseau des médiathèques, emprunter et déposer leurs documents.

Rendez-vous :

- Le premier mercredi du mois : place Pierre-Bonin (Saint-André d'Ornay)



- Le deuxième mercredi du mois : place des Éraudières (La Généraudière)
- Le troisième mercredi du mois : square de la Cordée (Maison-Neuve-des-Landes)
- Le quatrième mercredi du mois : centre Viollet-le-Duc (Les Jaulnières)

Depuis le 3 janvier, les Agglo-Yonnais peuvent également bénéficier du dispositif « prêt à emporter » et réserver un document (en ligne ou avec un bibliothécaire) et choisir de le retirer dans la médiathèque de leur choix à La Roche-sur-Yon. Le retrait des documents est également possible chaque samedi matin, de 10 h à 13 h, au Centre de ressources situé dans le groupe scolaire Flora-Tristan, à Saint-André d'Ornay.

la parole en +

Amener la culture au plus près des habitants...

Myriam Ratier, adjointe à la mairie de quartier de Saint-André d'Ornay



Je suis vraiment ravie que le dispositif Quartier(s) livre(s) se mette en place car il répond à une demande des Yonnais et fait partie

des 37 actions qui se mettent en place suite aux Assises de quartier. Lors de mes échanges avec les habitants, ces derniers me font très souvent état de leur demande de proximité et de culture dans leurs quartiers. L'idée est d'amener la culture au plus près des habitants et notamment de ceux les moins mobiles, comme les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap. Il complète également le travail engagé avec les conseillers citoyens pour créer des liens entre les différents quartiers.

Centre de ressources Félix-Leclerc

La médiathèque Félix-Leclerc, située à Saint-André d'Ornay à La Roche-sur-Yon, est devenue un centre de ressources dédié au développement de la lecture publique sur le territoire. Le lieu d'information est dédié à l'accompagnement des bibliothèques et médiathèques des communes de l'agglomération. Il propose à la fois des espaces de formation et de réunion pour les professionnels et les bénévoles du réseau, et du matériel d'animation pour toutes les structures : tapis à histoire, contes en sac, Kamishibais, malles thématiques, instruments de musique, livres animés, paravents, tabliers à histoire, mini-expositions...

AGGLOMÉRATION

Une nouvelle station d'épuration

La station d'épuration de Moulin Grimaud à La Roche-sur-Yon a été construite dans les années 1970. Afin de répondre aux évolutions démographiques tout en visant une performance environnementale, La Roche-sur-Yon Agglomération souhaite engager un projet de construction d'une nouvelle station d'épuration à proximité du site actuel.

S'inscrivant comme l'un des axes majeurs du plan climat 2022-2027 de l'Agglomération et identifié comme priorité de son schéma directeur d'assainissement des eaux usées, le projet de future station d'épuration communautaire a pour ambition :

- d'adapter le dimensionnement aux besoins,
- d'améliorer la qualité des rejets dans l'Yon après traitement,
- d'anticiper les évolutions réglementaires futures,
- d'apporter une solution durable de gestion des déchets d'épuration (les boues, résidus du traitement des eaux usées) à l'échelle de l'Agglomération, par un procédé permettant la production d'énergie renouvelable (biométhane).

Afin d'associer les habitants à ce projet, une concertation publique préalable se déroule du 9 janvier au 21 février. Plusieurs réunions publiques permettront d'échanger autour du projet. Vous pourrez également apporter vos avis ou questions via la plateforme concertationsteplrsya.fr.

12

DATES DES RÉUNIONS PUBLIQUES

RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE

Mercredi 11 janvier

de 19 h à 21 h
Salle des Anciennes Écuries des Oudairies - La Roche-sur-Yon

RÉUNION TABLE RONDE

L'assainissement et le cycle de l'eau, aujourd'hui et demain

Mardi 24 janvier

de 18 h à 20 h
Salle des Anciennes Écuries des Oudairies - La Roche-sur-Yon

RENCONTRE DE QUARTIER DES SECTEURS À PROXIMITÉ DU PROJET

Mardi 31 janvier

de 18 h à 20 h
Salle des Anciennes Écuries des Oudairies - La Roche-sur-Yon

RENCONTRE DE PROXIMITÉ

Samedi 4 février

matin
Marché couvert des Halles - La Roche-sur-Yon

RÉUNION PUBLIQUE THÉMATIQUE

Le traitement des boues

Mercredi 8 février

de 18 h à 20 h
Salle des Anciennes Écuries des Oudairies - La Roche-sur-Yon

RENCONTRE DE PROXIMITÉ

Jedi 9 février

matin
Marché couvert des Halles - La Roche-sur-Yon

ATELIER #1

La renaturation du site, l'insertion paysagère de la nouvelle station d'épuration et la biodiversité

Mardi 14 février

de 18 h à 20 h
Salle des Anciennes Écuries des Oudairies - La Roche-sur-Yon

ATELIER #2

Les accès et les circuits pédagogiques

Jedi 16 février

de 18 h à 20 h
Salle des Anciennes Écuries des Oudairies - La Roche-sur-Yon

RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE

Mardi 21 février

de 19 h à 21 h
Salle des Anciennes Écuries des Oudairies - La Roche-sur-Yon





En novembre, Darell Gounet a enfilé la ceinture européenne cadets - 48 kg à Londres.

VENANSAULT/LA ROCHE-SUR-YON

Le Muay Thaï Fight brille sur les rings étrangers

Nouvelle pépite de la formation du Muay Thaï Fight 85, Darell Gounet a décroché le titre européen, en novembre, à Londres.

De Venansault à Londres, le Muay Thaï Fight 85 s'exporte. En novembre dernier, le club de boxe thaï est monté sur le ring anglais. « Les organisateurs du pays nous avaient repérés, quand nous avions boxé à Birmingham avant le Covid », se souvient Franck Mathé, président et entraîneur.

Une ceinture européenne pour Darell Gounet

À Londres, 4 boxeurs venansaultais ont enfilé les gants. Si Anthony Renaud a dû céder, la faute à une arcade ouverte, Enzo Chiffolleau, récent vainqueur de la coupe de France, et Tanguy Graton ont levé les bras. Darell Gounet, lui, a enfilé la ceinture continentale WKO cadets - 48 kg. « La fédération anglaise l'avait autorisé à challenger le local Alfie Tribe pour le titre européen. »

Cinq rounds remportés à l'unanimité ont sacré le boxeur de 14 ans. « Cela fait six ans qu'il est au club, où son papa est instructeur, rappelle Franck Mathé. Il a gagné en expérience avec déjà une trentaine d'assauts à son actif. Et il a passé un cap cette saison. » Tellement qu'il s'affirme comme le leader de la nouvelle génération du MTF 85. « Nous comptons aujourd'hui 96 licenciés, dont une majorité en cours éducatifs. Un chiffre en constante progression. » Les murs du dojo de Venansault poussés, le club peut former sereinement ses futurs champions. « Sur 400 m², on est désormais très bien dotés. En plus des trois rings amovibles, on s'entraîne sur des sacs permanents, ce qui nous offre une belle base de frappe. »

+ d'infos

 @Muay Thai Fight 85 - Team Franck
[Blog muaythaifranck.blogspot.com](http://Blog.muaythaifranck.blogspot.com)

LA CHAIZE-LE-VICOMTE

Une première Fleur pour la commune

La Chaize-le-Vicomte a décroché sa première Fleur au label des Villes et villages fleuris. Une obtention qui vient récompenser la démarche de développement durable, d'entretien différencié des espaces et de préservation du cadre de vie. Le travail des agents des services techniques et des élus a été salué : cimetière enherbé, protection d'arbres remarquables, intégration paysagère des nouveaux équipements, transition énergétique des bâtiments et de la flotte des véhicules, mise en valeur du patrimoine historique...

AGGLOMÉRATION

Territoire d'industrie

L'Agglomération de La Roche-sur-Yon, Vie et Boulogne et le Pays des Achards ont signé le 25 octobre dernier un contrat Territoire d'industrie aux côtés de l'État, la Région des Pays de la Loire, BPI France et la Banque des territoires.

« Le secteur industriel est essentiel pour l'emploi dans nos territoires, mais il doit constamment s'adapter à un environnement concurrentiel et faire face à des mutations majeures, rappelle Luc Bouard, président de La Roche-sur-Yon Agglomération. Parallèlement, nous devons relever un défi majeur, celui de répondre aux besoins en recrutement de ces entreprises industrielles et d'accompagner le développement de formations adaptées aux énergies de demain. La convention "Territoire d'industrie" est déterminante pour la construction de nos territoires de demain. »

Plantez des arbres !

Depuis le lancement de l'opération 100 000 arbres pour demain en 2021, l'Agglomération encourage les habitants à planter des arbres et organise des journées de plantations collectives. Le 14 janvier prochain, les Yonnais sont invités à participer dans leur quartier pour contribuer ainsi à l'amélioration de leur cadre de vie et à la préservation de la biodiversité.

+ d'infos

lrsy.fr/100000arbres

Déclarez vos plantations sur lrsy.fr/vos-plantations





UNE AMBITION PARTAGÉE...



13 COMMUNES
UN TERRITOIRE



20

23





Rejoins les ingénieurs de demain!



Visitez notre
campus en 360° !



Recrutement
bac
& bac+2

JOURNÉES
PORTES OUVERTES

samedi 21 janvier, 9 h - 16 h
samedi 4 mars, 9 h - 16 h

Icam site de Vendée
La Roche-sur-Yon
02 51 47 70 70
Parcours Apprentissage

Petits-fils recherche des auxiliaires de vie

Vous avez une formation
et 3 ans d'expérience ?
Rejoignez-nous !



Salaire
intéressant



Planning
adapté



Présence
de nuit



Même
client



Réseau
national

02 52 20 10 65

23 Rue Maréchal Joffre
85000 La Roche-sur-Yon



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



rejoindre.petits-fils.com

📍 **LA CHAIZE-LE-VICOMTE**

« La passion du travail bien fait »

Animée par des bénévoles, professionnels à la retraite ou passionnés, l'association L'Outil en main des sources de l'Yon initie et sensibilise les jeunes aux métiers manuels.

Dans un modulaire installé au fond de l'impasse des Poètes et sur l'espace vert à proximité du logis de la Bergerie, derrière la mairie de La Chaize-le-Vicomte, des jeunes s'activent au sein des différents ateliers proposés par l'association L'Outil en main des sources de l'Yon.

Robin, papier de verre en main, ponce un morceau de bois pendant que Gabrielle suit consciencieusement les conseils pour faire fonctionner la scie à ruban. « J'aime bien la menuiserie, même si je préfère la mécanique que j'ai découverte il y a quelques semaines, confie la jeune fille. Mais l'avantage ici, c'est que c'est moins salissant et qu'on peut ramener les choses que l'on fabrique chez nous. Une cabane à oiseaux, un support pour téléphone portable... »



Une trentaine de séances est programmée sur l'année.

Au total, 18 jeunes, âgés de 9 à 13 ans, sont inscrits à L'Outil en main des sources de l'Yon pour découvrir et s'initier aux métiers manuels. Les ateliers ont lieu tous les mercredis, de 14 h 30 à 16 h 30, en période scolaire. « Une trentaine de séances est programmée sur l'année, explique Jean-Pierre Lucas, le président de l'association. Au total, six métiers sont proposés : de la mécanique à la métallerie, en passant par la plâtrerie-mosaïque, l'électricité, la menuiserie et la jardinerie. »

Couper, visser, façonner... Cintrer, meuler, ébavurer... Découper, souder, câbler... Avec L'Outil en main, le jeune

peut développer sa dextérité manuelle, apprendre le geste juste et la rigueur du monde du travail, prendre confiance en lui et, pourquoi pas, se découvrir un talent et un métier. En moyenne au niveau national, 30 % des jeunes passés par l'association choisissent la voie de l'apprentissage.

Comme les jeunes, la trentaine de bénévoles de l'association sont originaires de La Chaize-le-Vicomte, La Ferrière, Dompierre-sur-Yon, Thorigny, Fougeré ou du Bourg-sous-La Roche. Ces « gens de métiers », souvent retraités, transmettent leur passion et initient les enfants à leur profession. « Que ce soit pour démonter et remonter un moteur ou pour concevoir une mosaïque, on montre comment utiliser les outils. On explique le fonctionnement, mais on ne rentre pas dans les choses trop

techniques », explique Jean-Marcel.

« Ce qui est intéressant, c'est de pouvoir partager notre savoir-faire, d'échanger avec les générations montantes, de transmettre la passion du travail bien fait, explique Jacques. De plus, ça nous permet de rester actifs. »

Que ce soit pour encadrer les jeunes ou pour la gestion de l'association, l'Outil en main des sources de l'Yon est toujours à la recherche de bénévoles pour renforcer ses équipes. Si vous êtes professionnel à la retraite ou passionné, n'hésitez pas à la rejoindre.

+ de contact

L'Outil en main des sources de l'Yon,
impasse des Poètes, derrière la mairie
La Chaize-le-Vicomte
07 71 14 37 53 – oemsy85@gmx.fr
loutilenmain.fr

Éclairage public, comment ça marche ?

La Ville de La Roche-sur-Yon est en charge de l'éclairage public et gère ainsi l'ensemble du matériel qui permet d'éclairer les rues de la commune.

À QUOI SERT L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

L'éclairage public apporte de la lumière dans les rues, les places et passages publics, lorsque l'éclairage naturel est insuffisant. Il est également utilisé à des fins esthétiques et permet la mise en valeur d'un site.

FONCTIONNEMENT

L'allumage de l'éclairage public fonctionne de façon automatique. À La Roche-sur-Yon, une armoire centrale est installée sur le site de la rue La Fayette. Des cellules photoélectriques permettent d'enclencher et d'éteindre les lampes de manière autonome. Elles permettent de commander l'éclairage d'après la luminosité. Ainsi, dès que la lumière du jour s'affaiblit, le circuit de la cellule photoélectrique permet d'enclencher les lampes. À l'inverse, lorsque la cellule photoélectrique détecte une luminosité importante, l'éclairage public est désactivé.

20



EN CHIFFRES

1 armoire centrale de commande située rue La Fayette

2 réémetteurs situés au nord et au sud de la ville

278 armoires de commande sur le territoire yonnais

12 875 points lumineux, dont 11 623 dédiés à l'éclairage de la voie publique (routes, chemins piétons, pistes cyclables...)

35% des points lumineux sont équipés de Leds.

Éclairage public : une obligation de la commune ?

Quelle est l'ambition en matière d'éclairage public à La Roche-sur-Yon ?
Éléments de réponse avec Patrick Durand, adjoint à la voirie, propreté et circulation.

Aucune disposition législative ou réglementaire n'impose aux collectivités territoriales une obligation générale et absolue d'éclairage de l'ensemble des voies de la commune.

Malgré tout, le maire doit veiller, au titre de ses pouvoirs de police (articles L. 2212-1 et L. 2213-1 du Code général des collectivités territoriales), à ce que l'éclairage mis en place soit suffisant pour signaler tout danger particulier.

« L'éclairage public est un élément important de l'environnement urbain, souligne Patrick Durand. Il concerne à la fois les routes, les rues, les chemins piétons, les parcs et jardins, les pistes et voies cyclables..., ainsi que les monuments, les terrains de sport extérieurs, les événements festifs et les feux tricolores de circulation. »

**Avec un maximum
de confort et de sécurité.**

La gestion de l'éclairage public répond aujourd'hui à deux enjeux. « Nous devons tenir compte d'une consommation au plus juste tout en veillant au confort et à la sécurité des usagers. »

Technologie Led

Sodium haute pression, iodure métallique, lampe fluo compacte, Led... Diverses lampes sont en fonctionnement dans la ville. « Nous n'avons plus de lampes à vapeur mercure depuis 2015, année de leur interdiction. Elles présentaient en effet une efficacité lumineuse réduite et ce métal est, en outre, à l'origine de graves pollutions, explique Patrick Durand. Quasiment inexistantes en 2010, les ampoules Led représentent aujourd'hui 35 % des lampes installées dans nos candélabres. Cette technologie a plusieurs avantages : une faible consommation énergétique, un faible encombrement et une longue durée de vie. Désormais, tous les projets neufs s'accompagnent automatiquement d'équipement Led. »

Anciennement, l'espacement entre chaque lampadaire correspondait à quatre fois leur hauteur (9 mètres environ). « Avec l'éclairage Led, nous pouvons nous permettre de réduire la hauteur des candélabres : de 8 à 9 mètres sur les grands axes, 6 à 7 mètres sur les voies secondaires, 4 à 5 mètres dans les quartiers. Et, aujourd'hui, on fait mieux avec moins de mâts. L'éclairage Led est plus efficace. »

Depuis le 1^{er} janvier 2020, dans le cadre de la lutte contre les nuisances lumineuses et pour la protection de la biodiversité, plus aucun luminaire ne peut être installé s'il émet plus



de 4 % de lumière au-dessus de l'horizontale. « À terme, tous les luminaires de type "boule" devront être remplacés. Il en reste encore 340 dans la ville sur les 12 875 points lumineux que compte la ville, souligne Patrick Durand. En termes de couleur, le blanc chaud, beaucoup moins perturbant pour la biodiversité, est également privilégié. »

« Conformément aux engagements pris par l'Agglomération dans le cadre du Plan climat, air, énergie territorial, la Ville de La Roche-sur-Yon agit également en matière d'économie d'énergie et de préservation de l'environnement en faisant évoluer les horaires de l'éclairage public », complète l' élu.

Au-delà de la poursuite du travail d'optimisation engagé, une réduction de l'éclairage public sera effective à partir du 16 janvier, entre 22 h 30 et 6 h 30, sauf en centre-ville, sur les axes de transit et sur les places. Les zones d'activités économiques seront concernées entre 22 h 30 et 5 h.

Plus d'informations dans les pages suivantes, rubrique « À la une ».

Dans la peau

de **FREDDY**, électricien
au service éclairage public

Sept agents municipaux gèrent l'éclairage public de la Ville de La Roche-sur-Yon. Rencontre avec Freddy Massonnet, électricien.

7 H 45

Comme chaque matin, Freddy et ses collègues évoquent les urgences tombées pendant la nuit avec Jean-François, leur responsable. Aujourd'hui, un feu de circulation est en panne rue Gutenberg et une intervention est programmée dans la matinée.

8 H 30

Début de la phase de « relamping », qui consiste à renouveler et moderniser le parc lumineux, dans les quartiers de La Généraudière et de la Maison Neuve. « L'objectif est de remplacer les ampoules Sodium haute pression par des Leds, plus efficaces et moins consommatrices d'énergie. »

11 H 15

Après une alerte de La Roche Services, Freddy part en urgence pour aider ses collègues du service espaces verts à élaguer une branche d'arbre qui menace de tomber près d'une école. « Le métier d'électricien est divers et varié. Nous sommes des touche-à-tout. Et comme nous sommes équipés d'une nacelle, nous pouvons être sollicités pour différentes interventions. Remettre une tuile tombée d'un toit d'un bâtiment public après un coup de vent, récupérer des chaussures jetées dans un arbre ou sur une ligne électrique..., sans oublier la pose et la dépose des illuminations de Noël. »

Le métier d'électricien est divers et varié. Nous sommes des touche-à-tout.



14 H

Freddy reçoit les consignes de son responsable concernant la reprogrammation des armoires de contrôles en zone Acti Sud. « À partir du 16 janvier, l'éclairage public sera réduit en ville et dans les zones d'activités économiques, mais des interventions techniques sont nécessaires dans les armoires de contrôle de certains secteurs. »

16 H 10

Direction le complexe sportif des Terres-Noires pour le dépannage d'un pylône du stade de rugby. « Remplacer une lampe ou un fusible grillé, une horloge qui ne fonctionne plus... Nous travaillons toujours sous tension, c'est-à-dire en présence de courant électrique. C'est pour cela, pour des questions de sécurité, que nous intervenons toujours en binôme. »

17 H 15

Freddy échange avec Stéphane Simon, son collègue spécialisé dans la maintenance

des feux de circulation et le comptage routier. « Les données recueillies (flux, vitesse...) servent à vérifier l'efficacité des aménagements de voirie, à prévoir ceux à venir ou à établir des plans de circulation. »

17 H 45

Départ en équipe pour une visite de contrôle des lampes dans une partie de la ville. « En hiver, une fois par semaine, cette inspection nous permet de vérifier le bon fonctionnement des points lumineux et de prévoir le remplacement des ampoules défectueuses dans les jours qui suivent. »

LE CHIFFRE

32

feux de signalisation sont installés dans la ville.

Un luminaire d'éclairage public peut éclairer au-dessus de l'horizontale.

FAUX

Depuis le 1^{er} janvier 2020, plus aucun luminaire ne peut être installé s'il émet plus de 4 % de lumière au-dessus de l'horizontale. À terme, tous les luminaires de type « boule » devront être remplacés.

Une lanterne à Led consomme moins d'énergie qu'un équipement classique à lampe.

VRAI

Le gain de consommation d'énergie peut varier de 30 à 70 % selon la configuration (hauteur de mât, type de lanterne, configuration de la voirie...).

L'éclairage public par détection de présence ou de passage est possible sur tous les types de luminaires.

FAUX

Seuls les luminaires Led peuvent être équipés de dispositifs de détection. Ils doivent cependant être réservés à des zones à faible passage. Des allumages et extinctions trop répétés entraînent un vieillissement prématuré des lampes et des composants.

VRAI ou **FAUX**

Éclairage public

Il est interdit d'éclairer directement les cours d'eau.

VRAI

Les installations d'éclairage ne doivent pas cibler directement les cours d'eau, les lacs, les étangs, le domaine public fluvial ou le domaine public maritime. Les luminaires doivent donc être installés dos au domaine maritime, aux cours d'eau, aux plans d'eau ou équipés d'un dispositif masquant le luminaire (arrêté du 27 décembre 2018, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020).

Les installations d'éclairages extérieurs des bâtiments non résidentiels, privés, ne sont soumises à aucune réglementation.

FAUX

L'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses s'applique à toutes les installations d'éclairage publiques ou privées.

Il faut remplacer systématiquement et régulièrement les lampes des lanternes d'éclairage public.

VRAI

Les lampes à décharge des éclairages publics ont une durée de vie théorique d'environ 20 000 heures. Cependant leur consommation électrique augmente fortement en fin de vie. Il est donc recommandé de les remplacer systématiquement lorsqu'elles arrivent à environ 16 000 heures de fonctionnement, soit environ tous les 4 ans.



À la Une

Économies d'énergie

Un plan sur mesure



MOINS MAIS MIEUX !

600 000 €

Déjà engagées dans une démarche volontariste et d'investissement énergétique, la Ville et l'Agglomération de La Roche-sur-Yon ont répondu à l'appel national d'agir au plus vite pour préserver les ressources en activant un plan d'efficacité énergétique. Les mesures prévues représentent une économie annuelle de près de 600 000 euros.

Agir pour davantage d'efficience énergétique

Dans le contexte actuel de crise énergétique, la Ville et l'Agglomération de La Roche-sur-Yon ont décidé d'accélérer leur programme d'investissement. Les mesures déjà engagées et les actions à venir permettront de réaliser de réelles économies d'énergie à long terme, tout en maintenant un service public de proximité et de qualité.

« **D**epuis janvier 2022, nos collectivités doivent faire face à une augmentation sans précédent du coût de l'énergie, avec la multiplication par six des prix du gaz et par dix des prix de l'électricité. C'est pourquoi, nous nous devons d'agir afin de faire baisser la facture et affirmer notre devoir d'exemplarité, souligne François Caumeau, conseiller municipal délégué à la transition énergétique. « Pour la Ville de La Roche-sur-Yon, la facture d'éclairage public est passée de 650 000 euros en 2021 à 800 000 euros en 2022. Pour l'année 2023, elle est estimée à 1,7 million d'euros, rappelle Patrick Durand, adjoint à la voirie.

L'ensemble des mesures d'efficience énergétique pour l'éclairage public permettra des économies de l'ordre de 400 000 euros. » « La Ville et l'Agglomération de La Roche-sur-Yon n'ont pas attendu la crise énergétique pour investir dans des politiques publiques engagées. Bon nombre d'actions ont déjà été réalisées sur le patrimoine immobilier de la Ville et de l'Agglomération, notamment concernant l'optimisation de l'éclairage public et le développement des énergies renouvelables, confie François Caumeau. La crise énergétique est "juste" un accélérateur de notre politique de transition énergétique. » « Cette dernière repose sur deux piliers : la sobriété énergétique d'une part (les économies d'énergie) et la production d'énergies renouvelables d'autre part, explique Anne Aubin-Sicard, adjointe à la transition écologique et à l'environnement de la Ville de La Roche-sur-Yon et vice-présidente de l'Agglomération en charge du développement écologique et de la biodiversité. Le nombre de centrales solaires au sol et sur toiture va être démultiplié dans les années à venir, avec déjà de nombreux sites validés pour 2023, comme par exemple les parkings de la salle des fêtes du Bourg-sous-La Roche et le complexe aquatique-patinoire, de l'école Laennec... Si cette politique cible le patrimoine de la collectivité, elle s'adresse aussi aux acteurs du territoire. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2022, une Plateforme

territoriale de la rénovation énergétique est au service des Agglo-Yonnais. Depuis 2015, un Service local d'information sur la maîtrise de l'énergie (SLIME) est destiné à résorber les situations de précarité énergétique. Un cadastre solaire pour l'identification des toitures éligibles à la pose de panneaux solaires est également en cours d'élaboration via Géo Vendée et un partenariat avec Énergie citoyenne en Pays de la Loire

26

la parole en +

Une première réponse

François Caumeau, conseiller municipal délégué à la transition énergétique.



Le plan d'efficience énergétique est un engagement de la Ville et de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon. Il est dans

la droite ligne des objectifs fixés par notre Plan climat, air, énergie territorial : montrer l'exemple pour davantage de sobriété et d'efficacité en trouvant un juste équilibre entre diminuer notre consommation d'énergie et service public de qualité. À partir du printemps, dans le cadre des Assises de l'environnement, nous concerterons la population afin de nous adapter le plus précisément possible aux usages. Car l'enjeu est bien d'aller plus loin dans les actions.

La sobriété énergétique est l'affaire de tous, mais elle ne doit pas faire perdre de vue les enjeux d'équité, de précarité énergétique et de protection des publics vulnérables.

L'Agglomération propose :

- des conseils et des aides financières pour les travaux de rénovation énergétique,
- un diagnostic énergétique gratuit et un kit écogestes pour les personnes en situation de précarité énergétique.

+ de contact

Guichet unique de l'habitat,
02 51 31 08 98
habitat@larochesuryon.fr



600 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés en 2018 sur le toit de la salle des arts martiaux à La Roche-sur-Yon.

est en préparation afin de soutenir des projets portés collectivement par des groupes d'habitants. Le partenariat noué par l'Agglomération avec l'association régionale ORACE permet d'accompagner les entreprises à la fois sur les questions énergétiques, mais aussi sur la décarbonation de leur activité. »

Anticiper pour moins consommer

« Les principes du plan d'efficience énergétique consistent à prioriser les besoins énergétiques essentiels, réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction de nos besoins et développer les énergies renouvelables », explique François Caumeau. Trois démarches spécifiques déjà mises en place pour diminuer la consommation d'énergie :

■ L'implantation de panneaux photovoltaïques

La Ville et l'Agglomération de La Roche-sur-Yon souhaitent contribuer à l'émergence de projets incluant la production d'énergie renouvelable sur le territoire, notamment via l'intégration de panneaux photovoltaïques au sein

des bâtiments publics. 4 593 m² de panneaux ont déjà été installés et 4 354 m² supplémentaires seront installés en 2023.

■ L'éclairage public

« Un travail important a été réalisé sur l'éclairage public depuis 2012 et notamment pour la diminution des puissances, l'optimisation des armoires et la mise en place d'ampoules Led », explique Patrick Durand. Ces différents dispositifs ont permis une économie de 55 000 euros en 2021, soit une diminution de la puissance totale de 18,5 %.

■ La gestion technique des bâtiments

Le service de gestion technique des bâtiments de la collectivité installe depuis plusieurs années des dispositifs de régulation des températures dans les bâtiments publics. Ces actions coordonnées ont permis des baisses de consommation notables entre 2016 et 2020 :

- de 17,8 à 15,6 MWh pour le gaz,
- de 13,5 à 10,5 MWh pour l'électricité.

La sécurité n'est pas impactée

« Précisons que l'extinction ou la diminution de l'éclairage public n'aura pas d'impact sur la sécurité, souligne Pierre Lefebvre, adjoint à la sécurité. Selon les données de la Police nationale, il n'y a en effet aucun lien entre la baisse de l'éclairage et l'augmentation de l'insécurité. Précisons que, dans les zones concernées par la vidéoprotection, l'intensité sera réglée pour que la vision de nuit des caméras soit opérationnelle. »

« Les mesures d'efficience énergétique consistent à diminuer notre consommation d'énergie tout en maintenant un service public de qualité. Les économies engendrées seront même réinvesties pour le rendre encore plus qualitatif, confie François Caumeau. Il faut distinguer trois types d'actions : les actions à court terme (hiver 2022-2023), les actions à moyen terme (mises en œuvre d'ici à 2027) et les actions à long terme (d'ici 2030 et au-delà) telles que le PCAET, contrat d'objectif territorial et label climat air énergie. Même si les actions engagées concernent l'hiver 2022-2023, nous devons donc réfléchir à leur pérennisation car elles seront, à long terme, positives pour l'environnement. »

Les mesures du Plan d'efficienc e énergétique

LA ROCHE-SUR-YON

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Réalisation depuis l'été 2022 d'un audit avec l'Observatoire de la nuit sur l'ensemble des points lumineux de la ville.
- Poursuite du travail d'optimisation du parc : remplacements de points lumineux par des Leds, diminution de la puissance consommée. 30 % du parc aujourd'hui est composé d'ampoules Led soit 4 300 des 12 900 points lumineux.
- À partir du 16 janvier, extinction de l'éclairage public entre 22 h 30 et 6 h 30 sauf en centre-ville, sur les axes de transit et sur les places.
- À partir du 16 janvier, extinction de l'éclairage public entre 22 h 30 et 5 h dans les zones d'activités économiques de la ville.

Pour atteindre ces mesures de réduction de l'éclairage public, des interventions techniques seront nécessaires sur certains secteurs de janvier à fin mars 2023.

MOBILITÉ

- Poursuite du déploiement de véhicules électriques dans le parc automobile de la Ville pour les agents (17 au total + une balayeuse).
- Intensification de l'accompagnement des mobilités douces : plan vélo, plan de déplacements des agents, création cheminements piétons et cyclables.

ÉCLAIRAGE

- Diminution de 50 % de l'éclairage des terrains de foot le soir.
- Illumination de la ville pour les festivités de Noël sur une plage horaire réduite entre 17 h et 23 h. Les années précédentes, les illuminations étaient actives entre 17 h 30 et minuit et entre 6 h et 8 h.
- Extinction de l'éclairage des monuments et bâtiments.

FERMETURE

- Arrêt des fontaines, fortement consommatrices d'eau et d'énergie. Sauf les mercredis, samedis et dimanches de 12 h à 18 h et en cas de fortes chaleurs.

ESPACES VERTS

- Poursuite et intensification de la gestion différenciée des espaces et de l'éco-pâturage.

PUBLICITÉ

- Respect des mesures du règlement local de publicité : extinction des enseignes lumineuses (publiques et privées) de 23 h à 7 h.

SENSIBILISATION ET IMPLICATION

- Création des chartes éco-responsabilités à destination des usagers des bâtiments publics et des agents des collectivités.

ÉQUIPEMENTS

DE L'AGGLOMÉRATION

CHAUFFAGE

- Baisse de 1° C dans les établissements (sauf les structures d'accueil des jeunes enfants et les résidences pour personnes âgées).
- Diminution d'un mois de la période de chauffe (entre novembre et avril, au lieu d'octobre à avril).
- Poursuite de la régulation à 19° C des bâtiments publics occupés et en « hors-gel » les bâtiments inoccupés.
- Baisse de 1° C dans chaque bassin dans les deux piscines (passage de 27° C à 26° C).

– 1° C = – 7 %
de consommation

FERMETURE

- Fermeture des toboggans et rivières (sauf les mercredis, le week-end et durant les vacances scolaires) et de l'espace bien-être au complexe aquatique à La Roche-sur-Yon.
- Fermeture de la piscine sud à Saint-Florent-des-Bois – Rives de l'Yon pendant les vacances scolaires de fin d'année.

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

- Systématiser un plan d'efficienc e énergétique incluant : des panneaux photovoltaïques, des mesures de solaire thermique, des outils veillant à la qualité de l'air, des outils de gestion thermique des bâtiments et de l'éclairage avec points Led.
- Depuis 2011, des panneaux photovoltaïques sont installés au sein des structures : Ehpad Saint-André d'Ornay, groupes scolaires Moulin-Rouge, Angelmière, Léonce-Gluard, Pont-Boileau, salle des arts martiaux, complexe aquatique et patinoire, La Recyclerie.
- Les prochaines installations : pôle solidarités, groupe scolaire Laennec, salle des fêtes du Bourg-sous-La Roche.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Poursuite du travail d'étude sur le potentiel solaire du territoire.



Moulleron-le-Captif a anticipé

Depuis le printemps dernier, Moulleron-le-Captif a choisi de diminuer les plages horaires de l'éclairage public. En parallèle, un important travail sur le photovoltaïque est mené sur les nouveaux équipements.

Moulleron a appuyé sur le bouton au printemps dernier. « On avait déjà entamé une réflexion sur la durée de l'éclairage public, avoue Pascal Thibaut, adjoint à l'urbanisme. Nous avons profité du contrôle annuel réalisé par le Sydev pour enclencher la nouvelle minuterie. » L'horloge a affiné ses réglages pour couper les lumières de 21 h à 6 h 30. « 22 h pour le cœur de bourg », précise l' élu.

Deux heures « gagnées » pour deux raisons. « Environnementale, pour préserver la trame noire. Et économique, pour anticiper l'augmentation du coût de l'énergie. » Une décision sur laquelle le conseil municipal a communiqué : « Il fallait l'expliquer à nos administrés via le bulletin municipal, les newsletters, le site Internet, les réseaux sociaux... »

Du photovoltaïque aux Nouettes

Les premières craintes liées à la sécurité ont vite été levées. « Le maire a interrogé la gendarmerie pour avoir des retours d'expériences des communes précurseurs. Il n'y a pas d'impact sur les incivilités et les méfaits. » Les Moulleronnais

ont adopté de nouveaux réflexes. Enclenché les lampes frontales. « C'est un effort collectif que l'on mène depuis plusieurs années, reprend Pascal Thibaut. On avait fait le choix de n'allumer plus qu'un candélabre sur deux, de remplacer les anciennes lampes par des leds... »

Guidés par le Sydev, les services techniques ont également mené une campagne de diagnostic des bâtiments municipaux. « La priorité, c'était de réaliser la rénovation énergétique de l'école des Crayons de soleil. » Ehpad et équipements sportifs sont aussi scrutés. « Sur les programmes neufs, on travaille sur les nouvelles sources d'énergie. » Sur le pôle sportif des Nouettes, le futur boudrome va être couvert par 1 600 m² de panneaux photovoltaïques. « Dans la foulée, sera lancé un nouveau projet sur le parking de la salle voisine », appuie l'adjoint. 1 000 m² viendront aussi capter le soleil. Autre dossier sur le bureau municipal : l'extension de la bibliothèque la Récré. « Là aussi, on va voir ce que l'on peut faire pour économiser et générer de l'énergie. »

**Besoin d'un utilitaire , d'une berline,
d'un monospace ou d'un Minibus !**



PRÊT À PARTIR !



02 51 62 44 45

70 bd Louis Blanc
85000 LA ROCHE-SUR-YON
(face à la gare SNCF)

AVIS®

www.avis.fr



Ambiance Jardin

LE PARTENAIRE IDÉAL

pour vos projets d'aménagement de jardin



Création de jardin



Maçonnerie paysagère



Gazon naturel & synthétique



Terrasse & Clôture



Travaux d'entretien



06 46 43 29 67

ambiance-jardin-85.fr

32 Le Chaillot - 85310 NESMY

entrepriseambiancejardin@gmail.com

VOTRE GARAGISTE MULTI MARQUES



DAV 85

ENTRETIEN & RÉPARATION TOUS TYPES DE VÉHICULES

RÉVISION & DIAGNOSTIC

VIDANGE & FILTRATION

FREINAGE

PNEUMATIQUES

AMORTISSEURS

GÉOMÉTRIE

DISTRIBUTION

CLIMATISATION

VENTE VO/VN

À proximité
des Flâneries



À votre service, du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 14h à 18h

ZI de Beaupuy 4 • 3 impasse René Fonck
85000 LA ROCHE SUR YON
(Route de Nantes - sortie Michelin)

Tél. 02 51 34 24 24 • Mail : dav-85@orange.fr

ZA du Séjour - Route de Nantes

85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

02 51 34 10 59



ENLÈVEMENT GRATUIT

de votre véhicule accidenté,
en panne ou en fin de vie.

Élodie Grenson, son univers théâtral

À 41 ans, la Yonnaise Élodie Grenson joue du théâtre pour libérer la parole des grands et des petits.

« Petite, j'organisais des spectacles à la maison. Je me déguisais et les copines avec ! » De cette scène familiale improvisée, Élodie Grenson n'imaginait pas la suite. « La rencontre avec Molière, en classe de 5^e », le bac théâtre au lycée Mendès-France. Puis, ces tirades qu'elle a dû chasser. « Pour de vraies études pour faire un vrai métier... » Le Droit pour ses devoirs. « Mais le théâtre est vite revenu à moi... »

« Ce que j'aime, c'est le théâtre d'atelier, expérimenter par le jeu ». Activer les leviers pour libérer la parole. Toutes les paroles. « Je travaille avec des adultes, des personnes en situation de handicap, des scolaires... » Avec un coup de cœur particulier pour les enfants, « parce qu'ils n'ont pas érigé toutes les barrières. À leur contact, tout est possible ».

Pour moi, le théâtre, c'est un espace de parole et de liberté.

« J'ai perdu mes cheveux... » Une chute et un questionnement. « Je me suis demandé ce qui me rendait vraiment heureuse. » En tête de liste, la surveillante « en transit » place les pièces jouées par ses lycéens. « Je me suis lancée. » Élodie a repris le chemin du Conservatoire, « pour me re-former, piocher de la matière ». Pour mieux la transmettre.

Son téléphone sonne. « J'ai passé un accord avec l'univers, je dis oui. » Banco aux opportunités. À la mise en scène du festival des Spectaculaires, comme à la collaboration avec les musiciens de Bobazar dans l'soufflet. De quoi vivre de nouvelles aventures. « Des brigades d'intervention culturelle pendant le Covid aux lectures de Paroles de femmes, c'est inépuisable. »

HISTOIRE

Antoine Tortat, mairie de Bourbon-Vendée

L'association Protection et renaissance yonnaise des monuments et statues (Prymosta) a posé le 13 décembre une plaque en mémoire du maire Antoine Tortat (août 1815–septembre 1819), à l'emplacement de son ancienne maison à La Roche-sur-Yon, à l'angle des rues Paul-Doumer et Delille.

« Rien ne prédestinait Antoine Tortat à devenir maire de Bourbon-Vendée », explique Guy Roy, président de l'association Prymosta.

Antoine Tortat est né à La Chatre, dans l'Indre, le 30 octobre 1775, soit quelques années seulement avant la Révolution française. En 1793, il réside à Paris où il est admis comme secrétaire dans la division judiciaire du Comité de législation après avoir assisté à l'abolition de la royauté en 1792 et à la naissance de la Première République. Dans le cadre de ses fonctions, il travaille à l'organisation et à l'administration de la justice et assiste aux brûlantes discussions de la Convention au début de 1795.

« Il voit de ses propres yeux de nombreux événements qui font notre histoire, comme les exécutions de Carrier, Pinard, Grandmaison et de Fouquet-Tinville, souligne Guy Roy. Finalement, il prend les armes contre les excès de la Convention, mais réussit "in extremis" à obtenir un poste d'aide garde-magasin des fourrages rattaché à l'Armée de l'Ouest. »

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, il voyage de Saumur à Niort puis se retrouve à Chantonnay à la fin des années 1795.

En raison de ses fonctions républicaines, Antoine Tortat assiste également à certains épisodes des guerres de Vendée. Dans ses mémoires, il se dit proche de familles favorables aux rebelles vendéens et raconte avec émotion l'arrestation de Charrette et son exécution place Viarme à Nantes. Il désapprouve les excès de la Révolution.

En 1800, après le coup d'État du 18 Brumaire qui consacre la prise de pouvoir de Napoléon Bonaparte, il souhaite stabiliser sa situation. Il obtient du président du Tribunal de Montaigu une place d'avoué (auxiliaire de justice). Il se

fait une clientèle importante, ce qui lui procure une aisance certaine.

Rencontre avec l'Empereur

En 1804, La Roche-sur-Yon devient chef-lieu du département. Le tribunal reste à Montaigu, là où Antoine Tortat poursuit ses

activités d'avoué. En 1808, arrivant d'Espagne, l'Empereur passe à Napoléon (nom de La Roche-sur-Yon à l'époque) qu'il visite au pas de charge, en quelques heures. L'Empereur rejoint ensuite Nantes par les 4 Chemins de l'Oie et Montaigu là où seule la maison d'Antoine Tortat est digne de l'accueillir.



■ Zoom sur – Patrimoine ■

La caricature du Duc d'Angoulême est visible sur l'un des murs intérieurs de l'ancienne maison d'Antoine Tortat située à l'angle des rues Doumer et Delille.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Bourbon-Vendée est le nom porté par La Roche-sur-Yon d'avril 1814 à avril 1815 sous la Restauration, puis de juin 1815 à la proclamation de la République en 1848.

« Son intendance y organise une halte réparatrice des fatigues du voyage impérial. Cette halte dura aussi longtemps que sa visite à Napoléon », précise Guy Roy. À cette occasion, l'Empereur discute de différents problèmes de législation avec Tortat. La conversation se prolonge dans la soirée et ce n'est qu'après les réceptions qu'il repart vers Nantes.

En juin 1811, la Cour d'assises de la Vendée s'installe à Napoléon. Antoine Tortat est alors nommé assesseur et s'installe route de Saumur (actuelle rue du Président de Gaulle). Lorsque Napoléon est renversé, le Sénat appelle alors aux affaires Louis XVIII. À l'occasion de ce changement politique, la Ville de Napoléon devient Bourbon-Vendée. Antoine Tortat reprend la politique et devient maire de la Ville en août 1815.

Pendant ses années de maire, il aura vu défilé sept préfets dans notre département.

En 1817, il reçoit à Bourbon-Vendée le Duc d'Angoulême. À cette occasion, celui qui ne régnera que vingt minutes est reçu dans la demeure du maire. Sa caricature est présente sur l'un des murs de la maison et ressemble trait pour trait à son portrait officiel.

En tant que maire, Antoine Tortat est connu pour avoir assuré le redressement économique et financier de la ville. Ainsi, une ordonnance royale du 20 août 1817 autorise à organiser le deuxième lundi de chaque mois une foire durant laquelle des primes d'encouragement sont versées directement par la Ville aux éleveurs. Une société d'agriculture voit aussi le jour le 21 décembre 1817. Il rétablit l'octroi aux quatre entrées principales de la ville. Sous son impulsion, une loge maçonnique est créée le 14 septembre 1818, dont les membres fondateurs génèrent de la valeur ajoutée pour la ville. On doit également à Antoine Tortat la création d'une école mutuelle rue de Saumur.

Acclamé par la population

En mai 1818, l'annonce de la suppression de la garnison à Bourbon-Vendée crée la consternation parmi la population. Tortat défendra la cause de la ville à Paris et obtiendra gain de

cause. À son retour, il est chaleureusement acclamé par la population.

En 1819, pressé par des besoins financiers, Antoine Tortat démissionne de ses fonctions de maire pour se consacrer de nouveau à sa profession d'avoué.

« Pendant ses années de maire, il aura vu défilé sept préfets dans notre département, confie Guy Roy. Profondément modéré, Antoine Tortat aurait voulu une monarchie constitutionnelle pour la France. »

En 1831, il devient Procureur du Roi et poursuit désormais les royalistes ultras. Il perquisitionne la propriété de Madame de La Rochejacquelein qui parvient étonnamment à s'enfuir. Antoine Tortat démontre aux autorités qu'il détient les preuves matérielles de conspiration en vue d'une possible guerre civile, mais la fuite de Madame de La Rochejacquelein paraît néanmoins suspecte. C'est ainsi que le Président du Conseil, Casimir Perier, obtient sa révocation à la faveur d'une campagne de dénigrement. Antoine Tortat sera finalement lavé de toutes les accusations portées contre lui et, réhabilité, il sera nommé Procureur du Roi à Saintes. Il décédera à l'âge de 81 ans, le 30 juillet 1856, au Château de Ransanne à Soullignonnes (Charente-Maritime).

ENQUÊTE

Recensement de la population

Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. La campagne de recensement 2023 se déroulera du 19 janvier au 25 février. Si vous habitez les communes de La Roche-sur-Yon et Nesmy, vous êtes concerné.

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport... Autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée. C'est pourquoi, votre participation au recensement est essentielle.

Si vous êtes concerné par l'enquête 2023, une lettre d'information de la mairie vous sera adressée début janvier. Puis, à partir du 19 janvier, un agent recenseur se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Vous déciderez ensemble du mode d'enquête de votre choix, en ligne ou sur papier.

+ d'infos

Plus d'informations auprès de votre mairie et sur www.le-recensement-et-moi.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

À La Roche-sur-Yon, 8 % de la population sont enquêtés chaque année. La Ville de La Roche-sur-Yon met un ordinateur à la disposition des usagers qui souhaiteraient répondre par Internet mais qui ne disposeraient pas d'ordinateur ou de connexion Internet. Rendez-vous au 10, place François-Mitterrand à partir du 20 janvier.

DOMAINE PUBLIC

La Roche Services, pour améliorer le quotidien des Yonnais

Une branche d'arbre qui menace de tomber sur la voie publique, un lampadaire qui ne fonctionne plus, un trou dans la chaussée, un panneau de signalisation dégradé... ; autant d'anomalies que vous pouvez rencontrer sur le domaine public. La solution pour les résoudre : La Roche Services. Ce service municipal, composé de quatre agents, répond à vos demandes de petits travaux. Les interventions sont ensuite assurées par les services municipaux concernés. En moyenne, La Roche Services répond chaque mois à plus de 250 demandes d'intervention formulées par les Yonnais.

Dans la majorité des cas, elle intervient sous 48 heures. Les délais peuvent être rallongés si la prestation demande un investissement coûteux ou une intervention complexe.

Si vous constatez une anomalie près de chez vous, n'hésitez pas à contacter le 02 51 47 49 02, les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et les jeudis, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

+ de contact

| 02 51 47 49 02



Illustrations : ©AdobeStock

SENIORS

Vers un territoire ami des aînés : quels sont vos besoins ?

La Roche-sur-Yon Agglomération s'inscrit dans une démarche ambitieuse pour favoriser un territoire agréable pour la vie des seniors et ainsi être labellisée « Ville amie des aînés » pour l'ensemble de l'agglomération en 2023. Pour cela, les Agglo-Yonnais sont invités à exprimer leurs besoins et leurs usages autour de la mobilité, l'alimentation, le logement, la santé, les loisirs... Des priorités seront ainsi fixées pour améliorer le cadre de vie et adapter le territoire à toutes les générations. L'objectif est d'obtenir une feuille de route opérationnelle pour les prochaines années, qui sera le guide des actions mises en œuvre par La Roche-sur-Yon Agglomération et ses partenaires.

Participez aux ateliers de co-construction et venez échanger de manière ludique autour de la question « Nous sommes tous les seniors de demain, que

souhaitons-nous pour bien vieillir dans notre ville et notre agglo ? »

- Mardi 31 janvier, de 14 h 30 à 17 h, salle les boutons d'or des Clouzeaux – Aubigny-les-Clouzeaux,
- Jeudi 2 février, de 9 h 30 à 12 h, salle Ronsard – La Chaize-le-Vicomte
- Vendredi 3 février, de 14 h 30 à 17 h, maison de quartier Pyramides – La Roche-sur-Yon
- Jeudi 9 février, de 14 h 30 à 17 h, salle de la Grange – Le Tablier

+ de contact

Espace Entour'âge,
29, rue Anatole-France
La Roche-sur-Yon
02 51 24 69 81
entourage@larochesuryon.fr



Photo : ©Adobe Stock

35

ENVIRONNEMENT

Recyclage des sapins de Noël

La Roche-sur-Yon Agglomération renouvelle l'opération gratuite « Recyclage des sapins de Noël ». Du 1^{er} au 15 janvier, vous pourrez déposer, près de chez vous, votre sapin (sans sac, décorations ou neige artificielle). 24 sites de dépôt sont disponibles sur les communes du territoire, dont dix répartis sur la ville de La Roche-sur-Yon :



- Aubigny-Les Clouzeaux : rue du stade, parking de la salle de sport à Aubigny et parking du stade municipal aux Clouzeaux.
- Fougeré : rue des primevères, aux ateliers municipaux.
- La Chaize-le-Vicomte : rue du souvenir, parking du cimetière.
- La Ferrière : parking de la mairie.
- Landeronde : rue Bonne Lande, parking des ateliers municipaux.
- Le Tablier : rue principale, parking de la mairie.
- Mouilleron-le-Captif : avenue val d'Amboise, au niveau des feux tricolores.
- Nesmy : rue Abbé Sireau, à proximité de l'aire des Charmes.
- Rives de l'Yon : place des petits princes à Chaillé-sous-les Ormeaux et parking rue du Beignon à Saint-Florent-des-Bois.
- Thorigny : parking du lotissement des Treilles.
- Venansault : rue Ampère, ZA La Garlière, aux ateliers municipaux.
- Dompierre-sur-Yon : plateforme de compostage de Margerie, ouvert le samedi, de 9 h à 12 h.

+ d'infos

| Liste complète des sites de collecte à La Roche-sur-Yon sur Irsy.fr

CASS'AUTO

Daniel PAPIN

Faites confiance à un démolisseur agréé
pour une démarche écologique

Agrément préfectoral N° PR850022D

Agrément Broyeur N° PR8500001B



Grand choix de pièces détachées d'occasion

- toutes marques
- testées et garanties



Rachat de véhicules

Toutes marques, tous modèles, anciens ou récents,
avec ou sans problèmes.



Transactions de véhicules pour destruction

Nous fournissons immédiatement :

- déclaration de cession (assurance)
- certificat de destruction (agréé reprise d'état)



Enlèvement gratuit de votre véhicule

pour destruction sur tout le pays yonnais.



À votre service depuis 1979

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Zone d'activités du Séjour - Route de Nantes - 85170 LE POIRÉ SUR VIE (sortie D2A Le Poiré sur Vie - Actipôle 85 ouest)

02 51 34 10 59 - daniel.papin@wanadoo.fr - www.cass-auto.fr



N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



Portage de repas

Réconcilier gourmandise et santé pour retrouver le plaisir de bien manger. Chez Les Menus Services, nous vous proposons des repas équilibrés, savoureux, sur-mesure et prêts à consommer.



Avec Les Menus Services vos repas sont...

Personnalisés

Après la visite à domicile de notre diététicienne, et à un suivi régulier, les menus sont établis en prenant soin de vos régimes alimentaires éventuels. Sans sel, diabétiques, mixés...



Équilibrés et variés

Nos repas allient qualité, diversité et recettes de saison. Nous concevons vos plats pour que chaque repas soit un moment de plaisir.



Disponibles chaque jour

Choisissez vos menus à la carte. Nous proposons une solution de livraison souple et adaptée à chacun.



et bien plus encore...

Petits travaux du quotidien

Vous aider dans l'entretien de votre intérieur grâce à des prestations de courtes durées.

- Ménage
- Mètre
- un meuble
- Installer une boîte à clés sécurisée...

31 € TTC/heure
21,00 € HT
15,50 € après aide fiscale

Assistance Administrative

Garder un contact avec l'extérieur est indispensable pour rester à son domicile: nous vous accompagnons depuis chez vous dans l'appui et l'aide pour:

- La rédaction des correspondances courantes.
- Organiser vos documents administratifs et les ranger.

31 € TTC/heure
21,00 € HT
15,50 € après aide fiscale

Téléassistance

En cas d'urgence à votre domicile (malaise, chute...), vous êtes reliés à un plateau d'assistance à distance ainsi qu'à un réseau de personnes désignées de votre entourage.

Vous êtes en sécurité tout en restant chez vous grâce à :

- Un plateau d'assistance à distance
- Un service d'urgence 24h/24 et 7j/7
- Service d'assistance psychologique

22,90 € TTC/mois
15,00 € HT
11,65 € après aide fiscale



LES MENUS SERVICES VENDEE OUEST
3 agences à votre écoute



LA ROCHE-SUR-YON
Agglomération
02 51 46 71 27

SABLES D'OLONNE
Littoral
09 81 73 09 42

CHALLANS
NOUVEAU
02 44 51 01 76

vendeoouest@les-menus-services.com www.lesmenuserVICES.com

ROCHE+ ET VOUS

Les réponses à vos questions

👤👤 **Je suis non-voyant et je souhaiterais consulter le Roche+. Comment dois-je procéder ?**

Serge, La Roche-sur-Yon

Si vous disposez d'un logiciel de lecture audio spécifique, vous pouvez vous adresser à la direction de la communication pour recevoir votre Roche+ en version Word.

+ de contact

| 02 51 47 49 20

Pour les personnes malvoyantes ou non voyantes, Roche+ en version audio est disponible sur CD auprès de l'association Valentin Haüy.

+ de contact

| 02 51 37 22 22



COMMENT DEVIENT-ON DONNEUR DE VOIX ?

Vous aimez lire et vous aimeriez partager ce plaisir avec ceux qui ne peuvent pas en raison de leur déficit visuel ou d'un lourd handicap moteur (plus de 80 %). Pourquoi ne viendriez-vous pas rejoindre les donateurs de voix qui enregistrent des livres pour le comité de Vendée de l'AVH ?



👤👤 **À qui doit-on s'adresser pour faire une réclamation concernant le paiement du parking souterrain des Halles ?**

Sandra, La Roche-sur-Yon

Vous pouvez contacter le Bureau d'accueil du stationnement au rez-de-chaussée du parking Clemenceau ou au 02 51 47 45 20 ou par courriel à stationner@larochesuryon.fr.

NOUS ÉCRIRE ?

« Courrier des lecteurs » Vous avez la parole !

La rubrique « Courrier des lecteurs » vous donne la parole au sein de votre magazine. Si vous avez une remarque à nous apporter à la suite de la parution d'un article ou d'un dossier, une question à nous poser au sujet d'un service aux habitants, ou bien une suggestion à nous formuler en vue de l'amélioration de votre magazine Roche Plus, écrivez-nous à rocheplus@larochesuryon.fr ou à Magazine Roche Plus, Hôtel de ville et d'agglomération, place du Théâtre – BP 829 – 85201 La Roche-sur-Yon

Inventons ensemble notre ville et notre agglomération de demain !

2023 marquera durablement, nous l'espérons, la clôture d'une longue parenthèse sanitaire qui a montré combien l'équilibre de nos existences et de nos sociétés restait fragile, qu'un événement à l'autre bout du monde avait des conséquences partout sur terre et que nous étions véritablement interdépendants les uns des autres. Malgré cela, cette crise a su montrer le génie de l'inventivité humaine, la puissance des solidarités nationales et locales qui se déploient quand il faut, tous ensemble faire face, la lucidité et la force énorme qui sont désormais les nôtres, pour construire notre monde et notre ville de demain.

Cependant, il y a un peu moins d'un an, la guerre, dont on ne se méfiait plus, s'est installée à nos portes. Si nous l'avions trop oublié, nous le savons maintenant, il ne faut jamais baisser la garde, notre vigilance démocratique doit toujours demeurer en éveil, ne jamais s'assoupir. Le patriotisme exacerbé tout comme la paresse démocratique sont des dangers qu'il faut combattre avec force, courage et foi en l'avenir.

Optimisme et vigilance, voilà l'attitude qui doit être la nôtre ! Nous devons avoir foi en notre démocratie délégitime, en sa force et

sa vitalité. Nous devons refuser le défaitisme pleurnichard, tout comme les invectives de tribune et les « yakafokon » simplistes.

À l'inverse, inventons ensemble les solutions, inventons ensemble notre ville et notre agglomération de demain. Cette agglomération de La Roche-sur-Yon, qui voit ses treize villes et ses treize équipes municipales savoir travailler ensemble, établir une vraie cohésion de programmes et d'actions, au-delà des possibles divergences politiques. Chacun y travaille, élus et agents, pour la seule chose qui vaille, le bien commun, celui de plus de 100 000 habitants aujourd'hui.

Pour un territoire comme le nôtre, voir le nombre de ses habitants augmenter, c'est voir se renforcer avec eux, son enthousiasme, sa productivité, son activité économique, son offre culturelle, l'énergie de son tissu associatif et sportif. De nouveaux habitants dans nos villes, ce sont plus de vitalité, plus d'inventivité, plus de solidarité, plus de force, plus de richesse à partager. Cette attractivité de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon, c'est à vous que nous la devons, vous les habitants de longues dates, les acteurs économiques, commerciaux, culturels et associatifs, vous qui par

votre parole libre et argumentée, savez nous interpeller, nous pousser à plus d'imagination, plus de courage, pour façonner tous ensemble, la ville et le village que nous voulons et dont nous avons besoin.

2023 sera donc celle du génie Yonnais et Agglo-Yonnais, ce vertueux mélange du « bon sens paysan » et du « bien vivre en ville », cette modernité environnementale, cette écologie du progrès et de l'innovation, c'est-à-dire, certes l'accélération de la transition écologique, mais avec une volonté forte de protéger notre tissu économique qui crée des emplois et fait notre force.

Que l'année 2023 qui débute, soit pour vous toutes et vous tous une année de dialogue, de partage, d'entraide et d'entraide, de projets et de réussites, de bonne humeur et de pleine santé, de connaissances nouvelles et de découvertes, de confiance en vous et les autres, une année de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

**Luc Bouard et
les élus Groupe majoritaire**
« Unis et solidaires, ensemble on continue »

38

Le budget 2023 ne répond pas aux urgences !

L'ensemble des élu.e.s de notre groupe vous souhaite une bonne et heureuse année. Qu'elle vous apporte le meilleur dans votre vie personnelle. Pour 2023, nous souhaitons que notre collectivité se tourne, enfin, vers des choix budgétaires réellement utiles pour les habitants. Mais, telle n'a pas été l'orientation décidée par la majorité, comme le budget présenté en décembre nous l'a, une nouvelle fois, démontré. Alors que l'inflation et le coût de l'énergie rendent les fins de mois souvent très compliquées, alors que le bouleversement climatique devrait conduire à des actions importantes dès aujourd'hui, pour que notre ville soit adaptée demain, la majorité maintient son choix d'investissements démesurés dans des chantiers de béton. Quitte, comme ce fut le cas en 2022, à augmenter les impôts, à creuser la dette et à aggraver ainsi les difficultés de nombreux habitants...

Notre groupe continue de porter des propositions alternatives, qu'il s'agisse de l'accès au logement, du maintien des services publics, des tarifications solidaires, des actions environnementales. Il est aussi impératif que notre ville réponde au défi du vieillissement de la population. Être une « ville amie des aînés » devrait passer par la reconnaissance effective des agents travaillant dans les Ehpad. C'est pourquoi nous avons apporté notre soutien à la mobilisation syndicale unitaire pour ces agents, singulièrement « oubliés » de mesures appliquées par ailleurs, comme la prise en charge de la prévoyance. Les professions du soin et du lien sont essentielles et le reconnaître, quand on est aux responsabilités, ce n'est pas seulement applaudir. Préserver la qualité de vie des habitants, ce n'est pas un chantier de béton, mais c'est ce qui permet et permettra à notre ville d'être vivable pour toutes et tous.

Groupe d'opposition « Engageons-nous » : Romain Bossis, Martine Chantecaille, Myriam Després, Nicolas Hélar, Stéphane Ibarra, Florence Lemaire, David Sallé, Aurélie Vieilledent.

Meilleurs vœux

Le groupe Écologie et solidarité vous présente ses meilleurs vœux. En 2023, les politiques publiques favorables à la transition écologique seront indispensables pour l'accès de toutes et tous à un logement, à l'énergie, à l'emploi, à la santé vers une société plus juste et solidaire.

Venez échanger avec nous les mardis de 12 h à 14 h au local EELV 23, rue Racine.

Nous écrire : guy.batiot@larochesuryon.fr ; claire.mauriat@larochesuryon.fr ; eelv@pdl.fr

**Mauriat Claire – Batiot Guy –
Groupe Écologie et Solidarité**

Mouilleron-le-Captif

L'équipe municipale et moi-même souhaitons à tous les Agglo-Yonnais(e)s une excellente nouvelle année. Nous formulons bien évidemment pour vous tous des vœux de santé, de sérénité et de joie.

Nous serons toujours ravis de vous rencontrer lors des nombreuses animations et festivités proposées sur la commune.

Le festival Face & Si est sur le territoire l'une des manifestations les plus fédératrices. Écouter de la musique en live, échanger avec des amis autour d'un verre, se réjouir de l'émerveillement des enfants lors de spectacles : ces instants de vie sont précieux et nous les avons savourés ensemble lors de la dernière rentrée.

La programmation de la prochaine édition sera dévoilée au printemps prochain. Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas les dates de Face & Si, les 8, 9 et 10 septembre 2023. Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Pour créer du lien social toute l'année, la municipalité s'appuie sur une nouvelle association qui vient tout juste de souffler sa première bougie : le comité d'animation. Afterwork au village de Beaupuy, fête de la musique sur la place de la Marelle, Téléthon, Marché de Noël... autant d'événements rassembleurs qui ne pourraient avoir lieu sans le soutien de fidèles bénévoles. Nous les remercions pour toutes les actions menées.

La création d'un marché de producteurs locaux était une attente forte des Mouilleronnais. Celui-ci a vu le jour en septembre dernier et nous sommes ravis de voir que, à cette occasion, les Yonnais(e)s fréquentent avec plaisir la place de la Marelle. Rendez-vous donc tous les troisièmes mercredis de chaque mois pour déguster des plats et des produits savoureux et de qualité. Ces moments partagés nous rappellent que c'est à chacun d'entre nous de continuer à contribuer au « bien vivre ensemble » dans un environnement sain, solidaire et dynamique.

Jacky Godard,
maire de Mouilleron-le-Captif



Photo Hermine Gelligné



Portes ouvertes

SAMEDI 28 JANVIER 2023

Programme et inscription sur [ices.fr](https://www.ices.fr)

« L'ICES,
l'École universitaire
en toute confiance. »

✦ Cours en immersion du 13 au 17 février 2023



Institut catholique de Vendée

